

Compte rendu Réunion DUT Carrières sociales option éducation spécialisée

Enseignants DUT/enseignants STMS

-31 janvier 2018-

Une promotion compte de 26 à 28 étudiants. L'équipe pédagogique est constituée de 6 enseignants et de nombreux professionnels.

Cette formation « à petite dimension » dans la continuité de la formation en lycée peut être un atout pour certains élèves alors que pour d'autres, elle ne correspondra pas à leur souhait de poursuite d'études supérieures universitaires.

L'option éducation spécialisée du DUT carrières sociales, seule option proposée à Nanterre

L'IUT de Ville d'Avray (campus Nanterre) propose uniquement cette option du DUT carrières sociales ce qui conduit tous les enseignements à être centrés l'éducation spécialisée, y compris ceux qui sont communs aux autres options.

Cette formation conduit principalement à l'éducation spécialisée mais de plus en plus d'étudiants s'orientent vers des métiers de l'enseignement ou de l'enseignement spécialisé.

Dans cette formation, la dimension relationnelle est importante. Ainsi, la relation d'aide à des personnes à besoins particuliers est un élément qui sera repéré tout au long de la sélection.

Spécificité liée au département carrières sociales de Nanterre

La spécificité de cette formation est la « petitesse du département et de l'équipe avec l'intervention de nombreux professionnels du travail social. Ceci en fait une réelle formation universitaire professionnalisaante.

Le programme pédagogique national comporte 12 semaines de stage, alors qu'à l'IUT de Nanterre les étudiants réalisent 31 semaines de stage (diminution du temps de vacances scolaires) pour pouvoir entrer en 3ème année de diplôme d'état d'éducateur spécialisé. L'admission s'effectue sur dossier et cela concerne 2 ou 3 IRTS de la région parisienne (la réglementation précise que les étudiants titulaires du DUT Carrières sociales option ES peuvent bénéficier d'un allègement des 2/3 de la formation de DE ES). Toutefois, certains étudiants font le choix d'entrer en 2ème année. Ce fonctionnement est susceptible d'évoluer au regard de la réforme en cours des diplômes du travail social.

Arguments pour suivre la formation en IUT plutôt qu'en école de travail social

- Coût moindre : les concours sont payants et la scolarité en écoles de travail social plus couteuse.
- La formation en IUT permet aux étudiants d'obtenir un premier diplôme universitaire leur ouvrant l'accès à une L3, ce qui n'est pas le cas en école de travail social. De même pour le suivi d'une seule année qui permet d'obtenir le niveau L1. Ce premier diplôme permet également aux étudiants une autre poursuite d'étude que le DE ES.

- Les titulaires du DUT carrières sociales option ES ne sont pas des travailleurs sociaux ; certains peuvent temporairement « faire fonction d'ES » et passer la VAE d'éducateur spécialisé ensuite.

Enseignements

Le programme pédagogique national est composé de 4 unités d'enseignement.

- Environnement institutionnel
- Sociétés, populations, publics
- Méthodes, techniques et langages
- Pôle professionnel

Stages alternance cours/stages

Les stages sont encadrés par un éducateur spécialisé et sont effectués sur un lieu d'exercice habituel de l'éducation spécialisée.

La formation comporte 31 semaines de stage sous la forme de 3 stages : 2 stages en première année de 9 semaines chacun et un stage en deuxième année de 13 semaines.

Admission/sélection (cf diaporama)

La formation accueille principalement des néobacheliers mais également des étudiants qui ont effectué un service civique ou des réorientations d'université.

Contrairement aux idées parfois véhiculées, il n'y a pas un nombre démesuré de candidatures avec un projet réellement construit et réfléchi : il s'agit par conséquent de ne pas décourager les élèves qui ont un vrai projet et une expérience à valoriser pour postuler à cette formation.

1. Examen par un jury de tous les dossiers validés sur parcoursup

- a. Dimension scolaire
 - i. Prise en considération des notes, bulletins : en appui de disciplines qui semblent rendre compte de compétences écrites qui sont très importantes pour réussir dans cette formation.
 - ii. Fiche avenir : l'assiduité est importante (pour 6 demi-journées d'absence, la validation peut être remise en cause ; 32h de cours par semaine et 18 semaines de stage la première année)
- b. Projet de formation
 - i. Motivations
 - ii. Expériences : rôles dans la construction du projet, exemple d'un moment éducatif à mettre en lien avec le fait d'être en relation avec autrui, en responsabilité (baby sitting, bénévolat, BAFFA...)
 - iii. Réalisation concrète du projet de formation (projection sur logement, la charge de travail, les temps de trajet...)
- c. CV développé
- d. Expériences et connaissances du travail social : dans parcoursup, l'élève est invité à répondre à 4 questions : cette partie est particulièrement importante car elle permet de mettre en évidence l'implication de l'élève dans son projet

Questions :

- Avez-vous déjà rencontré un éducateur spécialisé ?
- Avez-vous déjà réalisé du bénévolat dans le champ social ?
- Dans quel type de structures, auprès de quel public projetez-vous de réaliser le premier stage de la formation et pourquoi ?
- Quel est le dernier évènement dans l'actualité qui vous a interpellé par rapport au travail social ?

2. Entretien de motivation pour les candidats retenus sur dossier le 16 mai (convocation des candidats par mail)

Quelques statistiques

La promotion actuelle (première année) compte 35% de bacheliers ST2S.

Parmi les 2000 candidatures de départ il y avait 27% de bacheliers ST2S.

Parmi les bacheliers ST2S, 70% viennent de l'académie de Versailles mais l'origine académique n'est pas un critère de recrutement.

Seulement un quart d'étudiants viennent de province, ce qui représente un pourcentage plus faible qu'il y a quelques années.

Atelier 1 : projet de formation des étudiants/suivi

Les étudiants bénéficient d'un suivi par différents professionnels, tout au long de leur formation :

- suivi par un enseignant référent universitaire (un référent pour une moitié de la promotion) ;
 - suivi par un référent professionnel qui intervient dans la formation en tant que vacataire (groupes de 7 à 9 étudiants par référent) ; groupes d'analyse de la pratique.
 - Suivi par les professionnels qui accueillent les étudiants : un professionnel par étudiant
- ➔ L'accompagnement est donc très resserré.

Dès le début de la formation, il est demandé aux étudiants comment ils voient leur parcours de formation sur les deux années : projet personnel et professionnel (PPP) qui sera travaillé tout au long des deux années.

Le premier stage démarre le 15 novembre, il est donc important que le projet de formation soit pensé en amont.

Autres acteurs qui suivent les travaux des étudiants en seconde année : personne qui accompagne la rédaction du mémoire et personne qui les accueille pour le projet tutoré (projet mené sur un territoire de Nanterre, sur l'ensemble de la seconde année).

Lors de leur entrée en formation, un profil de l'étudiant est établi et ainsi qu'un profil du champ du social qui l'intéresse.

Le module expression/communication se déroule sur les deux années de formation et est en lien avec l'accompagnement.

En début de première année il est réalisé :

- un travail sur la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation en appui, s'ils le souhaitent de ces pièces qu'ils ont utilisées pour l'admission ;
- des simulations d'entretien ;
- le lien avec le lycée est établi.

Atelier 2 : continuité pédagogique

Conception d'un projet : les étudiants réalisent réellement un projet et connaître la notion de diagnostic ainsi que les étapes de la démarche de projet sont des vrais atouts.

Activités menées et productions associées : les travaux de groupe, les travaux de sélection d'informations, les restitutions orales, les exposés, les synthèses de documents et les lectures sont des travaux régulièrement proposés. Là encore, grâce aux activités technologiques, nos élèves peuvent être formés à ces activités et travaux. La lecture est peut-être à travailler davantage, par exemple en abordant certaines activités par des ouvrages simples traitant de sujets sanitaires et/ou sociaux.

L'autonomie : les consignes de travail sont moins « cadrées » que celles que l'on a parfois l'habitude de proposer à nos élèves ; là aussi, la mise en activité des élèves dans le cadre d'activités technologiques laissant davantage de liberté de réflexion et de rédaction est à privilégier.

Le suivi régulier de l'actualité et la capacité à traiter cette actualité sont également des points importants à travailler avec les élèves en amont d'une poursuite d'études universitaire.